



CONSEIL AFRICAIN
ET MALGACHE POUR
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



GOUVERNANCE ET DÉVELOPPEMENT
DU CAMES

**Numéro spécial
Octobre 2025**

La Revue **Gouvernance** **Développement**

ISSN-L : 3005-5326

ISSN-P : 3006-4406

Revue semestrielle

Actes du Colloque du PTRC-GD. Université de Lomé 26-28 mars 2025

LA BONNE GOUVERNANCE DANS TOUS SES ETATS ET FORMES

Tome 2

- Gouvernance et Genre
- Gouvernance politique
- Gouvernance universitaire

**Revue du Programme Thématisé de Recherche du CAMES (PTRC)
Gouvernance et Développement**

PRÉSENTATION DE LA REVUE

La Revue Gouvernance et Développement est une revue du Programme Thématique de Recherche du CONSEIL AFRICAIN ET MALGACHE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (CAMES) (PTRC) Gouvernance et Développement (GD). Le PTRC-GD a été créé, avec onze (11) autres PTRC, à l'issue de la 30ème session du Conseil des Ministres du CAMES, tenue à Cotonou au Bénin en 2013. Sa principale mission est d'identifier les défis liés à la Gouvernance et de proposer des pistes de solutions en vue du Développement de nos Etats. La revue est pluridisciplinaire et s'ouvre à toutes les disciplines traitant de la thématique de la Gouvernance et du Développement dans toutes ses dimensions.

Éditeur

CONSEIL AFRICAIN ET MALGACHE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (**CAMES**).
01BP 134 OUAGADOUGOU 01 (BURKINA FASO)

Tél. : (226) 50 36 81 46 – (226) 72 80 74 34

Fax : (226) 50 36 85 73

Email : cames@bf.refer.org

Site web : www.lecames.org

Indexation et Référencement dans des Moteurs de recherche



Impact Factor. SJIF 2025: 6.993

SJIF: <https://sjifactor.com/passport.php?id=23550>

HAL: <https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/777120>

Mir@bel: <https://reseau-mirabel.info/revue/19860/Revue-Gouvernance-et-Développement-RGD>

CONTEXTE ET OBJECTIF

L'idée de création d'une revue scientifique au sein du PTRC-GD remonte à la 4^{ème} édition des Journées scientifiques du CAMES (JSDC), tenue du 02 au 05 décembre 2019 à Ouidah (Bénin), sur le thème « **Valorisation des résultats de la recherche et leur modèle économique** ».

En mettant l'accent sur l'importance de la recherche scientifique et ses impacts sociétaux, ainsi que sur la valorisation de la formation, de la recherche et de l'innovation, le Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur mettait ainsi en mission les Programmes Thématiques de Recherche (PTRC) pour relever ces défis. À l'issue des 5^{ème} journées scientifiques du CAMES, tenue du 06 au 09 décembre 2021 à Dakar (Sénégal), le projet de création de la revue du PTRC-GD fut piloté par Dr Sanaliou Kamagate (Maître de Conférences de Géographie, CAMES). C'est dans ce contexte et suite aux travaux du bureau du PTRC-GD, alors restructuré, que la Revue scientifique du PTRC-GD a vu le jour en mars 2024.

L'objectif de cette revue semestrielle et pluridisciplinaire est de valoriser les recherches en lien avec les axes de compétences du PTRC-GD.

COMITÉ SCIENTIFIQUE

1. **Henri BAH**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie, Ethique, Philosophie Politique et sociale.
2. **Doh Ludovic FIE**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie de l'art et de la culture
3. **José Edgard GNELE**, PT, Université de Parkou – Géographie et aménagement du territoire
4. **Emile Brou KOFFI**, PT, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine
5. **Lazare Marcellin POAME**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie ancienne, Biotique
6. **Gbotta TAYORO**, PT, Université Félix Houphouët Boigny, Philosophie (éthique, morale et politique)
7. **Chabi Imorou AZIZOU**, MC, Université d'Abomey-Calavi, Sociologie politique
8. **Eric Damien BIYOGHE BI ELLA**, MC, IRST/CANAREST, Histoire
9. **Ladji BAMBA**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Criminologie (sociologie criminelle)
10. **Annie BEKA BEKA**, MC, École Normale Supérieure du Gabon, Géographie urbaine
11. **Emmanuelle NGUEMA MINKO**, MC, ENS Libreville, Sociologie
12. **Pamphile BIYOGHÉ**, MC, École Normale Supérieure du Gabon, Philosophie morale et politique
13. **N'guessan Séraphin BOHOUSSOU**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine
14. **Rodrigue Paulin BONANE**, MR, Institut des Sciences des Sociétés du Burkina Faso, Philosophie
15. **Lawali DAMBO**, PT, Université Abdou-Moumouni, Géographie rurale
16. **Koffi Messan Litimné MOLLEY**, MC, Université de Kara, Lettres Modernes
17. **Abou DIABAGATE**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine
18. **Kouadio Victorien EKPO**, MC, Université Alassane Ouattara, Bioéthique
19. **Yentougle MOUTORE**, MC, Université de Kara, Sociologie
20. **Gbalawoulou Dali DALAGOU**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Géographie
21. **Armand Josué DJAH**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine
22. **Kouadio Victorien EKPO**, M.C, Université Alassane Ouattara, Philosophie pratique - Ethique-Technique-Société
23. **Nambou Agnès Benedicta GNAMMON**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie humaine et économique
24. **Florent GOHOUROU**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Géographie de la population
25. **Didier-Charles GOUAMENE**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Géographie urbaine
26. **Emile Nounagnon HOUNGBO**, MC, Université Nationale d'Agriculture, Géographie de l'environnement
27. **Azizou Chabi IMOROU**, MC, Université d'Abomey-Calavi, Sociologie politique
28. **Sanaliou KAMAGATE**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie (Espaces, Sociétés, Aménagements)
29. **Bêbê KAMBIRE**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie de l'environnement
30. **Eric Inespéré KOFFI**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale
31. **Yéboué Stéphane Koissy KOFFI**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie et aménagement.
32. **Mahamoudou KONATÉ**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Philosophie des sciences physiques
33. **Zakariyao KOUMOI**, MC, Université de Kara, Géographie
34. **N'guessan Gilbert KOUASSI**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine
35. **Amenan KOUASSI-KOFFI Micheline**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie de la population
36. **Nakpane LABANTE**, PT, Université de KARA, Histoire contemporaine
37. **Agnélé LASSEY**, MC, Université de Lomé, Histoire contemporaine
38. **Gnazegbo Hilaire MAZOU**, MC, Université Alassane Ouattara, Anthropologie et sociologie de la santé
39. **Gérard-Marie MESSINA**, MC, Université de Buea, Sémiologie politique
40. **Abdourahmane Mbade SENE**, MC, Université Assane-Seck de Ziguinchor, Aménagement du territoire
41. **Jean Jacques SERI**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Histoire Contemporaine
42. **Minimalo Alice SOME /SOMDA**, MR, Institut des Sciences des Sociétés du Burkina Faso, Philosophie morale et politique
43. **Zanahi Florian Joël TCHEHI**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Sociologie économique
44. **Bilakani TONYEME**, MC, Université de Lomé, Philosophie et Éducation

45. **Abdourazakou ALASSANE**, MC, Université de Lomé, Géographie
46. **Mamoutou TOURE**, PT, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine
47. **Porna Idriss TRAORÉ**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine/Urbanisme
48. **Hamanys Broux de Ismaël KOFFI**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie
49. **Aka NIAMKEY**, PT, Université Alassane Ouattara, Communication
50. **Pascal Dieudonné ROY-EMMA**, MC, Université Alassane Ouattara, Métaphysique et Histoire de la Philosophie.
51. **Débégnoun Marcelline SORO**, MC, Université Alassane Ouattara, Sociologie.
52. **Effoh Clement EHORA**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes, Roman africain.
53. **Assanti Olivier KOUASSI**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie.
54. **Bantchin NAPAKOU**, MC, Université de Lomé, Philosophie
55. **Jean-Jacques SERI**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Histoire.
56. **Kain Arsène BLE**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes.
57. **Amani Albert NIANGUI**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie
58. **Steeve ELLA**, MC, ENS Libreville, Philosophie
59. **Marie Richard Nicetas ZOUHOULA Bi**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie des transports et échanges commerciaux

COMITÉ ÉDITORIAL

Directeur de publication

Henri BAH: bahhenri@yahoo.fr

Directeur de publication adjoint

Pamphile BIYOGHE: pamphile3@yahoo.fr

Rédacteur en chef

Sanaliou KAMAGATE: ksanaliou@yahoo.fr

Rédacteur en chef adjoint

Totin VODONNON: kmariuso@yahoo.fr

Secrétariat de la revue

Contact WhatsApp: (00225) 0505015975 / (00225) 0757030378

Email : revue.rgd@gmail.com

Secrétaire principale :

Armand Josué DJAH: aj_djah@outlook.fr

Secrétaire principal adjoint:

Moulo Elysée Landry KOUASSI : landrewkoua91@gmail.com

Secrétaire chargée du pôle gouvernance universitaire :

Elza KOGOU NZAMBA: konzamb@yahoo.fr

Secrétaire chargé du pôle gouvernance politique :

Jean Jacques SERI : jeanjacquesseri@yahoo.fr

Secrétaire chargé du pôle gouvernance socio-économique :

Vivien MANANGOU: ramos2000fr@yahoo.fr

Secrétaire chargé du pôle gouvernance territoriale et environnementale:

Yéboué Stéphane KOFFI: koyestekoi@gmail.com

Secrétaire chargé du pôle gouvernance hospitalière :

Ekpo Victorien KOUADIO: kouadioekpo@yahoo.fr

Secrétaire chargée du pôle gouvernance et genre :

Agnélé LASSEY: lasseyagnele@yahoo.fr

Chargés du site web pour la mise en ligne des publications (webmaster):

Sanguen KOUAKOU: kouakousanguen@gmail.com

Anderson Kleh TAH : tahandersonkleh@gmail.com

Trésorière :

Affoué Valery-Aimée TAKI: takiaimee@gmail.com

Wave et Orange Money: (+225) 0706862722

COMITÉ DE LECTURE

1. **ADAYE Akoua Asunta**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie rurale;
2. **Gnangor Alida Thérèse ADOU, MC**, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie urbaine,
3. **ANY Desiré**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale ;
4. **ASSANTI Kouassi Olivier**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie (éthique, morale et politique);
5. **ASSOUGBA Kabran Beya Brigitte Epse BOUAKI**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Sociologie Politique;
6. **ASSUE Yao Jean-Aimé**, PT, Université Alassane Ouattara, Géographie (Humaine);
7. **BAMBA Abdoulaye**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Histoire contemporaine
8. **BIYOGHE BIELLA Eric Damien**, MR, IRSN-CENAREST Libreville, Histoire Contemporaine,
9. **BLÉ Kain Arsène**, MC, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes (Roman Africain);
10. **BONANE Rodrigue Paulin**, MR, Institut des Sciences des Sociétés (INSS) de Ouagadougou, Philosophie de l'Éducation;
11. **BRENOUM Kouakou**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie urbaine;
12. **DANDONOUGBO Iléri**, MC, Université de Lomé, Géographie des Transports,
13. **DIABATE Alassane**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Histoire contemporaine
14. **DIARRASSOUBA Bazoumana**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie (humaine);
15. **DJAH Armand Josué**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine ;
16. **EHORA Effoh Clément**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes;
17. **ELLA Kouassi Honoré**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale ;
18. **FIEDOH Ludovic**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie de l'art et de la culture
19. **GNAMMON Nambou Agnès Benedicta**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie humaine et économique ;
20. **GONDODiomandé**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie de la population,
21. **KANGA Konan Arsène**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes (Romain Africain);
22. **KOBENAN Appo Charlesbor**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie humaine et économique;
23. **KOFFI Brou Emile**, PT, Université Alassane Ouattara, Géographie (humaine);
24. **KOUAHO Blé Marcel Silvère**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie (métaphysique et morale),
25. **KOUAKOU Antoine**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie,
26. **KOUASSI Amoin Liliane**, MC, Institut National Supérieur des Arts et l'Action Culturelle, Communication,
27. **KOUMOI Zakariyao**, MC, Université de Kara, Géomatique, Télédétection et SIG,
28. **KRAKouadio Joseph**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie humaine et économique,
29. **MAZOUNazebo Hilaire**, PT, Université Alassane Ouattara, Anthropologie et Sociologie de la Santé;
30. **NAPAKOU Bantchin**, MC, Université de Lomé, Philosophie Politique et sociale ;
31. **N'DAKouassi Pekaoh Robert**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Sociologie du Développement,
32. **N'DRIDiby Cyrille**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale,
33. **NIAMKEY Aka**, PT, Université Alassane Ouattara, Communication
34. **oulai Jean Claude**, PT, Université Alassane Ouattara, Communication,
35. **PRAO Yao N'Grouma Séraphin**, MC, Université Alassane Ouattara, Sciences Économie,
36. **SANO GOAmed Karamoko**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale ;
37. **SODORÉ Abdou Aziz**, MC, Université Joseph Ki-Zerbo de Ouagadougou, Géographie / Aménagement,
38. **KONÉ Tahirou**, PT, Université Alassane Ouattara, Sciences de l'Information et de la Communication;
39. **ZOUHOULA Bi Marie Richard Nicetas.**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie des transports et échanges commerciaux
40. **Pascal Dieudonné ROY-EMMA**, MC, Université Alassane Ouattara, Métaphysique et Histoire de la Philosophie.

NORMES DE RÉDACTION

Les manuscrits soumis pour publication doivent respecter les consignes recommandées par le CAMES (NORCAMES/LSH) adoptées par le CTS/LSH lors de la 38ème session des CCI (Microsoft Word – NORMES ÉDITORIALES.docx (revue-akofena.com). En outre, les manuscrits ne doivent pas dépasser 30.000 caractères (espaces compris). Exceptionnellement, pour certains articles de fond, la rédaction peut admettre des textes au-delà de 30.000 caractères, mais ne dépassant pas 40.000 caractères.

Le texte doit être saisi dans le logiciel Word, police Times New Roman, taille 12, interligne 1,5. La longueur totale du manuscrit ne doit pas dépasser 15 pages.

Les contributeurs sont invités à respecter les règles usuelles d'orthographe, de grammaire et de syntaxe. En cas de non-respect des normes éditoriales, le manuscrit sera rejeté.

Le Corpus des manuscrits

Les manuscrits doivent être présentés en plusieurs sections, titrées et disposées dans un ordre logique qui en facilite la compréhension.

À l'exception de l'introduction, de la conclusion et de la bibliographie, les différentes articulations d'un article doivent être titrées et numérotées par des chiffres arabes (exemple : 1.; 1.1.; 1.2.; 2; 2.2.; 2.2.1; 2.2.2.; 3. etc.).

À part le titre général (en majuscule et gras), la hiérarchie du texte est limitée à trois niveaux de titres :

- *Les titres de niveau 1 sont en minuscule, gras, taille 12, espacement avant 12 et après 12.*
- *Les titres de niveau 2 sont en minuscule, gras, italique, taille 12, espacement avant 6 et après 6.*
- *Les titres de niveau 3 sont en minuscule, italique, non gras, taille 12, espacement avant 6 et après 6.*

Le texte doit être justifié avec des marges de 2,5cm. Le style « Normal » sans tabulation doit être appliqué.

L'usage d'un seul espace après le point est obligatoire. Dans le texte, les nombres de « 01 à 10 » doivent être écrits en lettres (exemple : un, cinq, dix); tandis que ceux de 11 et plus, en chiffres (exemple : 11, 20, 250.000).

Les notes de bas de page doivent présenter les références d'information orales, les sources historiques et les notes explicatives numérotées en série continue. L'usage des notes au pied des pages doit être limité autant que possible.

Les passages cités doivent être présentés uniquement en romain et entre guillemets. Lorsque la citation dépasse 03 lignes, il faut la présenter en retrait, en interligne 1, en romain et en réduisant la taille de police d'un point.

En ce qui concerne les références de citations, elles sont intégrées au texte citant de la façon suivante :

Initiale(s) du prénom ou des prénoms de l'auteur ou des auteurs ; Nom de l'auteur ; Année de publication + le numéro de la page à laquelle l'information a été tirée.

Exemple :

« L'innovation renvoie ainsi à la question de dynamiques, de modernisation, d'évolution, de transformation. En cela, le projet FRAR apparaît comme une innovation majeure dans le système de développement ivoirien. » (S. Kamagaté, 2013: 66).

La structure des articles

La structure d'un article doit être conforme aux règles de rédaction scientifique. Tout manuscrit soumis à examen, doit comporter les éléments suivants :

- *Un titre, qui indique clairement le sujet de l'article, rédigé en gras et en majuscule, taille 12 et centré.*
- *Nom(s) (en majuscule) et prénoms d'auteur(s) en minuscule, taille 12.*
- *Institution de rattachement de ou des auteur(s) et E-mail, taille 11.*
- *Un résumé (250 mots maximum) en français et en anglais, police Times New Roman, taille 10, interligne 1,5, sur la première page.*
- *Des mots clés, au nombre de 5 en français et en anglais (keywords).*

Selon que l'article soit une contribution théorique ou résulte d'une recherche de terrain, les consignes suivantes sont à observer.

Pour une contribution théorique et fondamentale :

Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approches/méthodes), développement articulé, conclusion, références bibliographiques.

Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain :

Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Références bibliographiques.

N.B : Toutefois, en raison des spécificités des champs disciplinaires et du caractère pluridisciplinaire / de la revue, les articles proposés doivent respecter les exigences internes aux disciplines, à l'instar de la méthode IMRAD pour les lettres, sciences humaines et sociales concernées.

Les illustrations: Tableaux, figures, graphiques, photos, cartes, etc.

Les illustrations sont insérées directement dans le texte avec leurs titres et leurs sources. Les titres doivent être placés en haut, c'est-à-dire au-dessus des illustrations et les sources en bas. Les titres et les sources doivent être centrés sous les illustrations. Chaque illustration doit avoir son propre intitulé : tableau, graphique (courbe, diagramme, histogramme ...), carte et photo. Les photographies doivent avoir une bonne résolution.

Les illustrations sont indexées dans le texte par rappel de leur numéro (tableau 1, figure 1, photo 1, etc.). Elles doivent être bien numérotées en chiffre arabe, de façon séquentielle, dans l'ordre de leur apparition dans le texte. Les titres des illustrations sont portés en haut (en gras et taille 12) et centrés ; tandis que les sources/auteurs sont en bas (taille 10).

Les illustrations doivent être de très bonne qualité afin de permettre une bonne reproduction. Elles doivent être lisibles à l'impression avec une bonne résolution (de l'ordre de 200 à 300 dpi). Au moment de la réduction de l'image originelle (photo par exemple), il faut veiller à la conservation des dimensions (hauteur et largeur).

La revue décline toute responsabilité dans la publication des ressources iconographiques. Il appartient à l'auteur d'un article de prendre les dispositions nécessaires à l'obtention du droit de reproduction ou de représentation physique et dématérialisées dans ce sens.

Références bibliographiques

Les références bibliographiques ne concernent que les références des documents cités dans le texte. Elles sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur.

Les éléments de la référence bibliographique sont présentés comme suit: nom et prénom (s) de l'auteur, année de publication, titre, lieu de publication, éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

- *Dans la zone titre, le titre d'un article est généralement présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique.*
- *Dans la zone éditeur, indiquer la maison d'édition (pour un ouvrage), le nom et le numéro/volume de la revue (pour un article).*
- *Dans la zone page, mentionner les numéros de la première et de la dernière page pour les articles ; le nombre de pages pour les livres.*
- *Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre, le nom du traducteur et/ou l'édition (ex: 2nde éd.).*

Pour les chapitres tirés d'un ouvrage collectif : nom, prénoms de ou des auteurs, année, titre du chapitre, nom (majuscule), prénom (s) minuscule du directeur de l'ouvrage, titre de l'ouvrage, lieu d'édition, éditeur, nombre de pages.

Pour les sources sur internet : indiquer le nom du site, [en ligne] adresse URL, date de mise en ligne (facultative) et date de consultation.

Exemples de références bibliographiques

Livre (un auteur) : HAUHOUOT Asseyopo Antoine, 2002, Développement, aménagement régionalisation en Côte d'Ivoire, Abidjan, EDUCI, 364 p.

Livre (plus d'un auteur) : PETER Hochet, SOURWEMA Salam, YATTA François, SAWAGOGO Antoine, OUEDRAOGO Mahamadou, 2014, le livre blanc de la décentralisation financière dans l'espace UEMOA, Burkina Faso, Laboratoire Citoyennetés, 73 p.

Thèse : GBAYORO Bomiso Gilles, 2016, Politique municipale et développement urbain, le cas des communes de Bondoukou, de Daloa et de Grand-Lahou, thèse unique de doctorat en géographie, Abidjan (Côte d'Ivoire), Université de Cocody, 320 p.

Article de revue : KAMAGATE Sanaliou, 2013, « Analyse de la diffusion du projet FRAR dans l'espace Rural ivoirien : cas du district du Zanzan », Revue de Géographie Tropicale et d'Environnement, n°2, EDUCI-Abidjan, pp 65-77.

Article électronique : Fonds Mondial pour le Développement des Villes, 2014, renforcer les recettes locales pour financer le développement urbain en Afrique, [en ligne] (page consultée le 15/07/2018) www.resolutionsfundcities.fmt.net.

N.B :

Dans le corps du texte, les références doivent être mentionnées de la manière suivante : Initiale du prénom de l'auteur (ou initiales des prénoms des auteurs); Nom de l'auteur (ou Noms des auteurs), année et page (ex.: A. Guézéré, 2013, p. 59 ou A. Kobenan, K. Brénoum et K. Atta, 2017, p. 189).

Pour les articles ou ouvrages collectifs de plus de trois auteurs, noter l'initiale du prénom du premier auteur, suivie de son nom, puis de la mention et "al." (A. Coulibaly et al., 2018, p. 151).

SOMMAIRE

GOUVERNANCE UNIVERSITAIRE ET VIOLENCES DANS LES UNIVERSITÉS PUBLIQUES DE CÔTE D'IVOIRE	
KOUAME Konan Simon	1-15
LE RESPECT DE LA MORALE POUR UNE GOUVERNANCE UNIVERSITAIRE ACCEPTABLE	
ANGORA N'gouan Yah Pauline épse ASSAMOI	16- 25
IMPACT DES DISPOSITIFS DE REMÉDIATION ET PERFORMANCES GRAMMATICALES DES ÉLÈVES : ÉTUDE DANS LES LYCÉES LA LIBERTÉ, LA PAIX ET FORT LAMY DE N'DJAMÉNA	
ABAKAR Ousmane Abdallah	26- 40
GOUVERNANCE UNIVERSITAIRE ET CRISE DU DÉVELOPPEMENT EN AFRIQUE : LE CAS DU CAMEROUN	
AMOUGOU AFOUBOU Anselme Armand	41- 54
L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET LA POLITIQUE DES QUOTAS EN COLOMBIE : VERITABLE INCLUSION RACIALE	
ANDOU Weinpanga Aboudoulaye, BIAOU Chambi Biaou Edouard.....	55-72
LES MÉDERSAS DE TOMBOUCTOU : RESSORTS ET DYNAMIQUES D'UNE AUTONOMIE INSTITUTIONNELLE SOUS LES ASKIA (1492-1591)	
DÉDÉ Jean Charles	73-92
PROBLÉMATIQUE DU CHEVAUCHEMENT DES ANNÉES ACADÉMIQUES DANS LES UNIVERSITÉS PUBLIQUES AU BURKINA FASO : CAS DE L'UNIVERSITÉ JOSEPH KI- ZERBO	
SANKARA Yassia	93-114
LA GOUVERNANCE UNIVERSITAIRE ET DIFFICULTÉS D'INSERTION DES DIPLÔMÉS DE DOCTORAT EN CÔTE D'IVOIRE	
Robert Lorimer ZOUKPÉ	115-128
INSTITUTIONNALISATION DE LA GESTION PÉDAGOGIQUE À L'UNIVERSITÉ DE LOMÉ ET IMPLICATIONS	
BAGAN Dègnon	129-151
LA COMMUNICATION AU SERVICE DE LA GOUVERNANCE UNIVERSITAIRE : VERS UN MODÈLE DE GESTION TRANSPARENTE ET PARTICIPATIVE DES INSTITUTIONS ACADÉMIQUES / THE ROLE OF	

**COMMUNICATION IN UNIVERSITY GOVERNANCE: TOWARDS A
TRANSPARENT AND PARTICIPATORY MANAGEMENT MODEL FOR
ACADEMIC INSTITUTIONS**

DOFFOU N'Cho François 152-166

**LA RESPONSABILITÉ CITOYENNE DANS L'ENRACINEMENT DE LA
DÉMOCRATIE EN AFRIQUE**

BONANÉ Rodrigue Paulin 167-184

**L'ABSOLUTISME POLITIQUE HOBBESIEN : UNE ACTUALISATION DE LA
SOUVERAINETÉ TOTALE GAGE DE PAIX ET DE STABILITÉ SOCIALE EN
AFRIQUE**

KOUASSI Amenan Madeleine épouse Ekra 185-199

L'HOMME FORT ET LES INSTITUTIONS FORTES EN AFRIQUE

Youssouf DIARRASSOUBA 200-209

**GOUVERNANCE POLITIQUE ET SÉPARATION DES POUVOIRS :
POUR UNE CONSOLIDATION DE LA DÉMOCRATIE DANS LES ÉTATS
AFRICAINS**

KOFFI Éric Inespéré 210-229

**INSURRECTION POPULAIRE DE 2014 AU BURKINA FASO :
PROBLEMATISATION D'UN APPAREIL D'ETAT ET CONSTRUCTION DE
L'INSTABILITE SOCIOPOLITIQUE**

ZERBO Armel Tiessouma Théodore 230-247

**LES SUBSTRATS ÉTHIQUES D'UNE DURABILITÉ ÉCO-CITOYENNE ET
POLITIQUE**

Moulo Elysée KOUASSI 248-261

**BETWEEN TWO WORLDS: AFRICAN CULTURAL IDENTITY AND THE
IMMIGRANT EXPERIENCE IN JANE IGHARO'S *TIES THAT TETHER* ADAMA
Kangni** 262-275

***GOUVERNANCE POLITIQUE ET CONFIANCE DANS LES INSTITUTIONS
POLITIQUES EN EUROPE ET EN AFRIQUE***

Koffi Améssou ADABA et Leonie Rosa BACK 276-301

**L'AFRIQUE DANS LA GOUVERNANCE CLIMATIQUE MONDIALE : LES
ENJEUX DE LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD DE PARIS POUR L'AFRIQUE
ALKARAKPEY Méyssouun** 302-317

LA DÉMOCRATIE À L'ÉPREUVE DU NÉO-CONSTITUTIONNALISME EN AFRIQUE : POUR UN HUMANISME JURIDIQUE	
AMEWU Yawo Agbéko	318-331
DÉVELOPPEMENT POLITIQUE EN AFRIQUE ET RÉSEAUX SOCIAUX : ENTRE DÉMOCRATIE ET DICTATURE	
AMOIKN Guy Roland	332-346
LA PAIX ET LA SECURITE EN AFRIQUE AU PRISME DE LA GOUVERNANCE POLITIQUE AU XXIE SIECLE	
ATTATI Afî	347-367
EFFET DE LA GOUVERNANCE POLITIQUE SUR LA CROISSANCE ECONOMIQUE DANS LES ÉTATS MEMBRES DU CAMES	
BAYILI Piman Alain-Raphaël	368-390
CONTRIBUTION DE L'ÉLITE ET LA CHEFFERIE TRADITIONNELLE DE DANKPEN DANS LA GOUVERNANCE POLITIQUE ET SOCIO-ÉCONOMIQUE TOGOLAISE DE 1924 à 1994	
Mabi BINDITI	391-407
REPRÉSENTATIONS SOCIALES DES STRATÉGIES DE COMMUNICATION PUBLIQUE DE LA PRÉVENTION DU TERRORISME EN CÔTE D'IVOIRE	
COULIBALY Sinourou Aminata, BAMBA Sidiki	407-424
DYNAMIQUES SOCIO-CULTURELLES ET LEURS IMPLICATIONS CRIMINOGENES DANS LA GOUVERNANCE TRADITIONNELLE À LOPOU	
ESSOH Lohoues Olivier	425-444
LA GOUVERNANCE PUBLIQUE ET L'OBJECTIF DE PERFORMANCE AU SENEGAL	
FAYE Seynabou	445-460
LA DECHEANCE DE LA NATIONALITE NIGERIENNE COMME REONSE DU CNSP AUX PERSONNES EN INTELLIGENCE AVEC LE TERROSISME ET	
ACTIVITES ASSIMILEES	
HAROUNA ZAKARI Ibrahim	461-478
GOUVERNANCE POLITIQUE AU SEIN DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DE LA RÉGION DE L'EST DU BURKINA FASO LE SOUS PRISME DES RIVALITÉS DES ARISTOCRATIES	
LOMPO Miyemba	479-495

REPENSER L'ÉCOLE EN AFRIQUE POUR UN DÉVELOPPEMENT ENDOGÈNE MAKPADJO Madoye, Pr ALOSSE Dotsé Charles-Grégoire	496-509
« DU KOUNABELISME A L'ELONISME » : VERS UN PROJET DE DIPLOMATIE INTERCULTURELLE AU GABON ? NGUEMA MINKO Emmanuelle.....	510-531
DIALOGUE ENTRE INSTITUTIONS ÉTATIQUES ET SOCIÉTÉ CIVILE : POUR UNE GOUVERNANCE DE CO- RESPONSABILITÉ EN AFRIQUE OUATTARA Baba Hamed	532-545
LES TYPES DE CHEFFERIES DANS LA SOCIÉTÉ VIÉWO DU XVIIIE À LA FIN DU XVIIIIE SIÈCLE OUATTARA Harouna	546-560
INFLUENCES DES INSTITUTIONS RELIGIEUSES DANS LA GOUVERNANCE POLITIQUE MALAGASY, CAS DES ELECTIONS 2023 – 2024 RANDRIAMIARANTSOA Germain Thierry	561-579
SPINOZA OU LA DÉCONSTRUCTION DES MORALES INSTITUÉES : LECTURE CRITIQUE DE L'ÉTHIQUE <i>SPINOZA OR THE DECONSTRUCTION OF INSTITUTED MORALITY: A CRITICAL READING OF THE ETHICS</i> SAMÀ François	580-595
LA GOUVERNANCE POLITIQUE CHEZ PLATON : ENTRE UTOPIE ET DÉFIS CONTEMPORAINS SANOGO Amed Karamoko	596-610
L'AFRIQUE : LA "MAISON DE KHALIL" OU LE TERRAIN DE JEU DES AUTRES SILUE Nahoua Karim.....	611-628
RELATIONS COMPLEXES ENTRE LA GOUVERNANCE POLITIQUE ET LE CERCLE DES SAVANTS SOUMANA Seydou, MOUSSA IBRAH Maman Moutari	629- 644
GOUVERNANCE SCOLAIRE AU TOGO : LA QUESTION DES ASSISES INSTITUTIONNELLES ET DE LA LÉGITIMITÉ DE L'ACTION PUBLIQUE EN ÉDUCATION YABOURI Namiyate.....	645-662
LES ÉTATS AFRICAINS À L'ÉPREUVE DE LA GOUVERNANCE DÉMOCRATIQUE / ARICAN STATE FACING CHALLENGE OF DEMOCRATIC GOVERNANCE ZÉKPA Apoté Bernardin Michel.....	663-680

PROCESSUS DÉMOCRATIQUE AU NIGER : DE L'INDÉPENDANCE À NOS JOURS	
AMADOU ABDOULAHİ Oumar Amadou	681-701
LES DROITS DE L'HOMME EN CONTEXTE AFRICAIN : DU PRÊT-À-PORTER CONCEPTUEL À RÉINVENTER CULTURELLEMENT	
NIANGUI Amani Albert.....	702-719
LES HÉROS DES CONTES IVOIRIENS FACE AUX DÉFIS CONTEMPORAINSDE LA GOUVERNANCE	
BROU Brou Séraphin	720-736
LES PÉRILS SUR LA PROLIFÉRATION DES ARMES : POUR S'ÉVEILLER AU SOPHISME POLITIQUE DES PUISSANCES NUCLÉAIRES AVEC MACHIAVEL !	
PLÉHIA Séa Frédéric	737-753
REPRÉSENTATIONS SOCIALES DE LA BONNE GOUVERNANCE CHEZ LES HABITANTS DE LA COMMUNE URBAINE DE KINDIA	
KANTAMBADOUNO Gnouma Daniel.....	754-765
LE PROCESSUS DE DEMOCRATISATION AU TOGO : DE LA SIGNATURE DE L'ACCORD –CADRE A L'ACCORD POLITIQUE GLOBAL (APG) (1999- 2006)	
ADIKOU Missiagbéto	766-786
DIALECTIQUE RECONNAISSANCE-REDISTRIBUTION DANS LA GOUVERNANCE POLITIQUE EN AFRIQUE	
ADOUGBOUROU Mohamadou et AMEWU Yawo Agbéko	787-803
GOUVERNER SANS TRAHIR : LE DEFI ETHIQUE DU PACTE D'AVENIR COMMUN	
AZAB À BOTO Lydie Christiane	804-818
ANALYSE SOCIO-ANTHROPOLOGIQUE DES POLITIQUES PUBLIQUES DE GOUVERNANCE DE L'EAU POTABLE EN MILIEU RURAL DANS LA COMMUNE DE ZÈ AU BÉNIN	
BELLO Afissou.....	819-835
LA RÉCURRENCE DES DIALOGUES POLITIQUES AU GABON, UNE TRADITION INSTITUTIONNALISÉE POUR AMÉLIORER LA GOUVERNANCE ÉLECTORALE (DE 1994 À NOS JOURS)	
BIYOGHE BI ELLA Eric Damien	836-851
LITTÉRATURE ET GOUVERNANCE ENVIRONNEMENTALE : UNE ANALYSE ÉCOSÉMIOTIQUE DES PIÈCES THÉÂTRALES <i>LES BÉNÉVOLES</i>¹ ET <i>LE MALDE TERRE</i>² D'HENRI DJOMBO	
Eulalie Patricia ESSOMBA.....	852-864

L'ÉDUCATION, PILIER DE LA GOUVERNANCE POLITIQUE : LE MODÈLE PLATONICIEN POUR LA TRANSFORMATION DE L'AFRIQUE	
GALA Bi Gooré Marcellin	865-881
LE JUGE CONSTITUTIONNEL ET LES CRISES POLITIQUES DANS LES PAYS FRANCOPHONES D'AFRIQUE DE L'OUEST	
Dr KAMATE Ismaël	882-900
KARL MARX ET LA PROBLÉMATIQUE DE LA BONNE GOUVERNANCE EN AFRIQUE	
Konan Chekinaël KONAN.....	901-918
L'AFRIQUE ET LE DÉSENCHANTEMENT DÉMOCRATIQUE	
KONE Seydou.....	919-932
YAMOUSSOUKRO, SYMBOLE DE PAIX, À L'ÉPREUVE DES CRISES SOCIO POLITIQUES EN CÔTE D'IVOIRE : 2002-2020	
KOUADIO Kouakou Didié	933-948
LA CYBERDÉMOCRATIE COMME GAGE DE BONNE GOUVERNANCE AU GABON : LA PLATEFORME <i>MBÔVA</i> À L'ÉPREUVE DU ROUSSEAUISME	
METOGO M'OBOUNOU ASSOUMOU Christ	949-960
GOUVERNANCE POLITIQUE ET GENRE EN AFRIQUE	
SOME/SOMDA Minimalo Alice.....	961-977
CULTURE DE L'ALTERNANCE POLITIQUE EN AFRIQUE : ENJEUX ET DÉFIS	
TAKI Affoué Valéry-Aimée	978-990
LES MÉCANISMES DE GARANTIE DE LA MISE EN ŒUVRE DES PRINCIPES DU RÉGIONALISME CONSTITUTIONNEL AFRICAIN, UN REMPART POUR UNE ASSISE DÉMOCRATIQUE SUR LE CONTINENT ?	
TEKETA Afi Maba.....	991-1009
ORCHESTRATION DE LA <i>PARRÉSIA</i> ET RÉALISATION DE LA BONNE GOUVERNANCE POLITIQUE	
YAO Akpolê Koffi Daniel.....	1010-1022
GOUVERNANCE INCLUSIVE ET VIE FAMILIALE : CAS DU GABON	Clarissee Maryse MIMBUIH M'ELLA
	1023-1037
LES NOUVELLES PROBLÉMATIQUES DU GENRE, UNE NON- RÉVOLUTION SELON LA RÉINTERPRÉTATION DE CERTAINES MYTHOLOGIES	

COSMOGONIQUES	
TOUKO Arinte.....	1038-1050
 GOUVERNANCE LOCALE ET PRISE DE DÉCISIONS EN PAYS SÉNOUFO (KORHOGO)/CÔTE D'IVOIRE ABOUTOU	
Akpassou Isabelle et KOUAKOU Bah Isaac	1051-1070
 DROITS COUTUMIERS ET LOIS MODERNES : UNE RÉFLEXION PHILOSOPHIQUE SUR LES FEMMES ET LA GOUVERNANCE FONCIÈRE EN CÔTE D'IVOIRE	
ASSAHON Ahou Anne-Nadège.....	1071-1088
 LES FEMMES DANS LA GOUVERNANCE POLITIQUE AU BURKINA FASO : INVISIBLES OU INVISIBILISÉES ?	
DAH Nibaoué Édith.....	1089-1101
 STRATÉGIES D'AUTONOMISATION ÉCONOMIQUE ET RÉSILIENCE DES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES À BOUAKÉ : UNE APPROCHE COMMUNICATIONNELLE INTÉGRÉE	
Alain Messoun ESSOI	1102-1123
 FEMME ET POLITIQUE EN AFRIQUE AU PRISME DE LA PENSÉE FÉMINISTE DE PLATON : VERS UNE RÉVISION DES RÔLES DU GENRE	
KOUASSI N'Goh Thomas	1124-1137
 APPROCHE GENRE DANS LES STRUCTURES POLITIQUES EN FRANCE ET EN AFRIQUE FRANCOPHONE : ETATS DES LIEUX ET PERSPECTIVES	
Joëlle Fabiola NSA NDO	1138-1156
 « ACCES DES FEMMES MALGACHES A LA PROPRIETE FONCIERE »	
SAMBO Jean Jonasy Fils	1157-1184
 DEFIS DU DEVELOPPEMENT HUMAIN FACE AUX INEGALITES DE GENRE AU NIGER	
YAHAYA IBRAHIM Maman Mourtala.....	1185-1203
 GOUVERNANCE DE LA SECURITE ALIMENTAIRE AU MALI : DEFIS ET OPPORTUNITES	
DIALLO Fousseny	1204-1231
 AVICULTURE ET AUTONOMISATION DE LA FEMME DANS UN CONTEXTE DE PRESSION FONCIÈRE DANS LE DÉPARTEMENT DE BOUAKÉ	
<i>Kouame Frédéric N'DRI, Kobenan Christian Venance KOUASSI, Kone Ferdinand N'GOMORY et Dhédé Paul Éric KOUAME</i>	1232-249

LE GENRE À L'EPREUVE DES PARADIGMES SOCIOLOGIQUES DU SIECLE : QUE SIGNIFIE « ÊTRE HOMME OU FEMME » AUJOURD'HUI ?	
ABALO Miesso	1250-1264
LA FÉMINISATION DU POUVOIR POLITIQUE AU TOGO : QUEL IMPACT SUR LE MAINSTREAMING DU GENRE DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES ?	
BAMAZE N'GANI Essozimina	1265-1281

Gouvernance politique

LA GOUVERNANCE POLITIQUE CHEZ PLATON : ENTRE UTOPIE ET DÉFIS CONTEMPORAINS

SANOGO Amed Karamoko
Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire
Discipline : philosophie politique et sociale

Résumé

Chez Platon, la gouvernance idéale repose sur la justice, l'harmonie, la rationalité et une organisation socio-politique hiérarchisée et divisée en trois classes que sont les gouvernants, les gardiens et les producteurs. La justice assure l'ordre et le bien commun en faisant en sorte que chacun assume pleinement sa fonction selon ses capacités naturelles. Pour ce faire, dit Platon, seul le philosophe-roi, qui connaît le bien et possède la sagesse, peut gouverner avec justice. Cependant, ce modèle idéal entre en conflit avec la réalité politique actuelle, marquée par la corruption et l'ignorance. Les dirigeants ne sont souvent ni philosophes ni justes, ce qui mène à des régimes instables comme la démocratie ou la tyrannie.

L'écart entre l'idéal platonicien et la réalité pose la question de sa faisabilité dans les États modernes. L'objectif est d'analyser, à travers les méthodes herméneutique et critique, la contradiction entre l'idéal politique de Platon et les défis de sa mise en œuvre. Nos résultats scientifiques montrent que l'idéal politique de Platon repose sur la justice et la raison. Toutefois, la gouvernance par des experts et des élites intellectuelles en souligne la faisabilité et la pertinence aujourd'hui.

Mots-clés : Classe sociale – Corruption – Défis contemporains – Gouvernance – Idéal

POLITICAL GOVERNANCE IN PLATO: BETWEEN UTOPIA AND CONTEMPORARY CHALLENGES

Abstract

In Plato, ideal governance is based on justice, harmony, rationality and a hierarchical socio-political organization divided into three classes: rulers, guardians and producers. Justice ensures order and the common good by ensuring that everyone fully assumes their role according to their natural abilities. To do this, says Plato, only the philosopher-king, who knows the good and possesses wisdom, can govern with justice. However, this ideal model conflicts with the current political reality, marked by corruption and ignorance. Leaders are often neither philosophical nor just, leading to unstable regimes like democracy or tyranny.

The gap between the Platonic ideal and reality raises the question of its feasibility in modern States. The objective is to analyze, through hermeneutic and critical methods, the contradiction between Plato's political ideal and the challenges of its implementation. Our scientific results show that Plato's political ideal is based on justice and reason. However, governance by experts and intellectual elites underlines its feasibility and relevance today.

Keywords: Social class – Corruption – Contemporary challenges – Governance – Ideal

Introduction

La réflexion de Platon sur la gouvernance politique a profondément marqué l'histoire de la philosophie occidentale et continue de susciter des débats. À travers l'idéal d'une cité juste, il propose une organisation politique fondée sur une hiérarchie strictement définie entre les différentes classes sociales : gouvernants, guerriers et producteurs. Toutefois, cette vision de la gouvernance soulève de nombreuses questions quant à sa faisabilité dans le monde réel. Dès lors, il convient de se demander si la gouvernance politique proposée par Platon relève d'une utopie philosophique éloignée des réalités humaines et sociales, ou si elle offre une réponse viable aux défis politiques de son époque, et peut-être même à ceux des sociétés modernes.

Le problème central de cette contribution réside dans l'écart entre l'idéal d'une gouvernance juste, tel que formulé par Platon, et les défis pratiques inhérents à tout gouvernement humain. Plus encore, peut-on réellement appliquer cet idéal platonicien dans un monde marqué par la pluralité des intérêts, des désirs et des valeurs ?

L'intellection de cette question exige quelques interrogations secondaires. Quel (s) sens la justice revêt-elle dans la pensée philosophico-politique de Platon ? En quoi la division des classes sociales proposée par Platon (les gouvernants, les soldats et les artisans) est-elle compatible avec les principes démocratiques d'égalité et de liberté ? La critique platonicienne de la démocratie, qu'il considère comme source de déclin politique, est-elle toujours pertinente aujourd'hui, dans un contexte où les démocraties modernes sont en constante évolution ?

L'hypothèse principale de cette réflexion est que la gouvernance politique chez Platon, bien qu'étant une utopie philosophique en ce sens qu'elle ne peut être pleinement réalisée dans la pratique, offre néanmoins des pistes de solutions intéressantes pour penser la justice et l'organisation politique, même dans les sociétés modernes. Cette analyse repose sur trois hypothèses secondaires : premièrement, l'idéal platonicien de la justice repose sur la vertu et la compétence des dirigeants, ce qui soulève la question de la formation de ces gouvernants et de leur légitimité face à la démocratie. Deuxièmement, la division et la hiérarchisation des classes dans la cité peuvent être perçues comme des obstacles à la concrétisation des idéaux d'égalité et

de liberté dans une société moderne. Troisièmement, bien que la critique de Platon à l'égard de la démocratie reste pertinente à certains égards, elle doit être réévaluée à la lumière des contextes contemporains de pluralisme et de diversité des opinions.

L'examen de ces hypothèses permettra de consolider notre objectif qui est de démontrer que la pensée politique de Platon, même si elle repose sur des principes idéaux difficiles à concrétiser, ouvre la voie à une réflexion profonde sur les défis de la gouvernance, notamment en ce qui concerne la justice, l'éducation des gouvernants et la gestion des inégalités sociales. À travers une approche herméneutique et critique, nous procéderons par trois articulations.

Dans un premier temps, nous analyserons le concept de justice, selon Platon, et ses liens avec la structure politique idéale. Ensuite, nous chercherons à savoir si le modèle de gouvernant-philosophe est utopique ou viable, et ce, au regard des exigences démocratiques contemporaines. Enfin, nous nous interrogerons sur la pertinence, dans le contexte des sociétés modernes, de la critique platonicienne de la démocratie.

1. L'idéal platonicien de la justice et ses implications pour la politique moderne

Dans *La République*, Platon conçoit la justice comme une harmonie sociale, où chaque individu joue un rôle spécifique selon ses compétences naturelles. Cette approche de la justice se fonde sur une division tripartite de la société en classes hiérarchisées. Ce qui nous fait dire que nous sommes en présence d'un idéalisme politique en matière de justice. Cet idéal platonicien de la justice, qui semble éloigné des valeurs modernes d'égalité et de liberté, soulève des questions essentielles sur la gouvernance, notamment sur la formation des dirigeants et le rôle de la compétence dans le gouvernement.

Cet idéal platonicien de la justice se heurte, en effet, aux principes des démocraties modernes, où la souveraineté populaire et l'égalité des citoyens sont prépondérantes. La critique de Platon envers la démocratie, perçue comme susceptible de conduire à la tyrannie, invite à réfléchir sur les limites de la démocratie actuelle et sur la manière dont les principes de justice et de compétence peuvent être adaptés aux réalités contemporaines.

1.1.La justice comme harmonie de l'ordre social

Selon Platon (2023, 434c-435a), « la justice consiste dans le fait que chaque partie de la société accomplisse sa tâche et ne cherche pas à s'immiscer dans celle des autres. ». Dans sa société idéale, il distingue trois classes :

D'abord, les gouvernants (les philosophes-rois) : Ce sont les plus sages, ceux qui possèdent la connaissance du Bien et la science, sont donc les plus aptes à gouverner. Formés à

la philosophie et à la connaissance des Idées, leur mission est de guider la cité en recherchant la justice et l'harmonie. Pour Platon, les dirigeants idéaux doivent être des philosophes, car eux seuls sont capables de comprendre le Bien et de gouverner avec sagesse. Comme il l'affirme : « Le véritable philosophe est celui qui cherche la vérité, qui est capable de comprendre le Bien en soi, et c'est lui qui doit être le roi. » (Platon, 2023, 484a).

Ensuite, les gardiens (les soldats ou auxiliaires) : leur mission consiste à maintenir l'ordre et à assurer la défense de la cité. Leur éducation vise à développer le courage et la discipline afin de protéger la communauté avec loyauté et bravoure. Bien que les soldats jouent un rôle essentiel dans la stabilité de la cité, ils n'ont pas vocation à gouverner. Nous en voulons pour preuve ceci : « Les gardiens, qui seront les auxiliaires de l'État, doivent posséder l'esprit de guerre et la capacité de défendre la cité. » (Platon, 2023, 413a-414b).

Enfin, les producteurs (les artisans, agriculteurs, marchands, etc.) : Ce groupe assure la production matérielle nécessaire à la vie de la cité. Leur rôle est d'assurer la prospérité économique et matérielle de la société, sans se mêler aux affaires politiques. « Les producteurs, qui ne participent pas à la guerre ou à la gestion de la cité, doivent se consacrer à l'agriculture, à l'artisanat et au commerce. » (Platon, 2023, 421b).

À côté de la justice sociale, il existe une justice individuelle qui se traduit par l'harmonie entre les trois parties de l'âme humaine : la raison (représentée par les gouvernants), la volonté (représentée par les gardiens), et les désirs (représentés par les producteurs). Pour Platon (2023, 434c-435a), « la justice consiste dans le fait que chaque partie de la société accomplisse sa tâche et ne cherche pas à s'immiscer dans celle des autres. » La justice se réalise lorsque chaque classe sociale remplit son rôle sans empiéter sur celui des autres, et lorsque les parties de l'âme ne s'entremêlent pas. Dans l'entendement platonicien, la justice ne se définit pas simplement par l'équité entre individus, mais par la structure ordonnée des classes sociales et leur indépendance les une en vers les autres.

Dans un contexte moderne comme le nôtre, cet idéal platonicien de la justice soulève la question sur la légitimité ou la validité d'une telle organisation politique : est-il encore pertinent d'envisager la justice comme l'ordre hiérarchisé d'une société, où les rôles sociaux sont déterminés par des qualités intrinsèques des individus ? L'idéal platonicien de la justice peut sembler en décalage avec les valeurs contemporaines d'égalité et de liberté, qui prônent la libre participation active de tous les citoyens à la gouvernance, indépendamment de leur statut ou de leur nature. Cependant, l'idée de l'harmonie peut encore être pertinente dans le cadre de discussions sur la justice sociale et la gestion des inégalités dans les démocraties modernes.

Il y a un sens renouvelé de l'harmonie qui est équilibre dynamique dans la pluralité. Autrement dit, l'harmonie pourrait désigner l'équilibre difficile entre la liberté individuelle, qui renvoie à la possibilité de divergence et d'initiative, et la solidarité collective, exigeant des mécanismes de restriction et de cohésion. Dans cette perspective, la justice sociale consiste à éviter que les inégalités ne deviennent des obstacles à la participation égale de tous à la vie politique. Qui plus est, loin d'impliquer l'uniformité, une harmonie contemporaine pourrait passer par la reconnaissance active des identités culturelles et sociales, qui cherche à construire un cadre commun de coexistence. Au regard de ce qui précède, l'harmonie peut conserver toute sa pertinence aujourd'hui. Elle ne signifie plus l'ordre figé de Platon, mais une quête perpétuelle d'équilibre entre les libertés, les identités et les responsabilités dans un monde où les inégalités et les tensions sont inévitables, mais pas insurmontables.

Dès ce moment, comment un modèle fondé sur l'autorité de la sagesse philosophique se confronte-t-il aux principes de liberté et de participation qui caractérisent nos régimes démocratiques actuels ? Il est donc essentiel d'examiner les limites de l'idéal platonicien de la justice face aux défis politiques contemporains.

1.2.Les limites de l'idéal platonicien de la justice dans les sociétés démocratiques modernes

Admettons que l'idéal politique de Platon semble offrir une vision structurée et cohérente de la justice, il entre en contradiction avec les principes démocratiques modernes qui valorisent la liberté individuelle et l'égalité politique. Platon critiquait vivement la démocratie, la considérant comme un régime où la majorité, dominée par la démagogie et la recherche du plaisir immédiat, conduit à la tyrannie : « La démocratie, dans laquelle la liberté devient la plus grande des valeurs, finit par entraîner la confusion des rôles et la montée du tyran. » (Platon, 2023, 562ab). Autrement dit, la démocratie est comme une forme de gouvernement chaotique, où l'absence de hiérarchie et la confusion des rôles conduisent à la décadence. Cette critique repose sur une vision selon laquelle les citoyens, incapables de gouverner rationnellement en raison de leurs passions et de leurs désirs, doivent être guidés par des gouvernants sages, formés à la philosophie.

Dans le cadre des démocraties modernes, la question se pose de savoir si la conception platonicienne de la justice, qui nécessite une élite philosophique au pouvoir, est compatible avec les principes de souveraineté populaire et d'égalité politique. En effet, si l'on prend en compte la pluralité des valeurs et des opinions dans les sociétés contemporaines, peut-on vraiment espérer une harmonie totale où chacun se conforme à un rôle prédéterminé ? En revanche, cette vision

de la justice invite à réfléchir sur la formation des dirigeants et sur les critères de compétence et d'intégrité, et cela pourrait contribuer à des discussions modernes sur la façon de préserver la justice sociale dans un système démocratique tout en minimisant les dérives populistes et démagogiques.

Si l'on se base sur les principes de Platon, notamment son idée de l'élite des philosophes-rois, et que l'on les transpose dans le contexte contemporain, plusieurs questions et défis émergent. Dans le modèle de Platon, les gouvernants sont des philosophes formés à la sagesse et à la connaissance des Idées. Cette formation leur permet de gouverner selon des principes de justice, de vérité et d'harmonie. Toutefois, dans nos démocraties modernes, la formation des dirigeants se fait à travers des systèmes éducatifs divers, souvent influencés par des critères politiques, économiques ou même populistes.

Aujourd'hui, les dirigeants peuvent venir de parcours très variés, que ce soit via des études en droit, économie, sciences politiques, ou encore à travers l'expérience dans des secteurs privés, sociaux ou culturels. Il est donc légitime de chercher à savoir le type de formation qui permet de développer les compétences nécessaires pour diriger une nation. À l'ère moderne, la politique exige des compétences diversifiées, qui ne se limitent pas à une connaissance théorique ou philosophique, mais incluent la gestion des crises, la diplomatie, l'économie mondiale, la gestion des technologies, etc. Cela implique des mécanismes de formation continue, afin que les dirigeants puissent s'adapter à un monde en perpétuelle évolution.

Outre la question de la formation des dirigeants, il y a les critères de compétence pour une bonne gouvernance. Chez Platon, la compétence des dirigeants repose principalement sur leur sagesse et leur connaissance du Bien, ce qui leur permet d'agir pour le bien de la cité. Ainsi, « des leaders ayant une profonde connaissance du bien commun » sont nécessaires à la tête de la nation. (K. N’Krumah, 1963, p. 123). Cependant, dans un contexte démocratique, les critères de compétence sont plus larges et incluent des compétences politiques, sociales et économiques.

Si les dirigeants doivent être compétents dans la gestion des affaires publiques, des compétences techniques (juridiques, économiques, diplomatiques) sont souvent considérées comme essentielles. Cependant, la gouvernance ne repose pas uniquement sur des compétences techniques, mais aussi sur des qualités humaines : l'empathie, l'écoute des citoyens, la capacité à comprendre les réalités sociales et la gestion des conflits sont tout aussi cruciales. De ce qui précède, peut-on considérer la figure du gouvernant-philosophe comme une utopie irréalisable, ou, au contraire, peut-elle constituer un modèle viable pour une gouvernance juste et éclairée ?

2. Le gouvernant-philosophe : utopie ou modèle viable ?

La question du gouvernant-philosophique, telle qu'elle est abordée par Platon, soulève un débat fascinant entre utopie et réalité politique. Platon défend l'idée selon laquelle seuls les philosophes, possesseurs de la connaissance du Bien, sont capables de gouverner avec justice. Cependant, cette vision idéalisée d'un pouvoir, guidé par la sagesse, soulève des interrogations sur sa faisabilité dans le contexte actuel des sociétés humaines marquées par l'imperfection et les intérêts divergents. D'un côté, cette conception peut apparaître comme une utopie, un modèle difficilement réalisable. De l'autre, elle peut aussi être envisagée comme une source d'inspiration pour un modèle viable, fondé sur des principes éthiques guidant l'action politique. C'est cette opposition entre idéal et pragmatisme que nous explorerons à travers les deux perspectives suivantes.

2. 1. Le gouvernant-philosophe : une utopie dans un monde imparfait

Le gouvernant-philosophe incarne l'idéal de sagesse et de justice. Cette idée est essentielle dans la vision de Platon sur la manière dont une société juste doit être dirigée, avec des philosophes à sa tête. Ils sont les mieux outillés pour comprendre les principes moraux et éthiques qui doivent régir la politique.

Cependant, cette vision semble utopique, car elle repose sur l'idée que des êtres humains peuvent parvenir à une sagesse absolue et désintéressée, ce qui est difficile à imaginer dans un monde où les intérêts personnels et les passions humaines influencent constamment les actions. À ce titre, K. Marx (2012, p. 61) affirme en substance : « La classe qui possède les moyens matériels de production dispose également des moyens matériels de production de l'idéologie. » Ce passage exprime l'idée que la classe dominante, en contrôlant les ressources économiques et matérielles, exerce une influence sur la production et la diffusion des idées et valeurs qui légitiment son pouvoir.

Qui plus est, il y a l'influence des conditions sociales et matérielles sur les individus et leurs valeurs. En d'autres termes, les faits sociaux comme les valeurs, les croyances et les normes, existent indépendamment de l'individu, et qu'ils exercent une pression sur lui, influençant ses pensées, ses actions et donc sa personnalité. E. Durkheim (2021, p. 51) fait état de cela lorsqu'il affirme que « les faits sociaux sont des manières d'agir, de penser et de sentir, extérieures à l'individu et qui sont douées d'un pouvoir de coercition, en vertu duquel elles s'imposent à lui ».

Contrairement à la conception de Marx et de Durkheim, le modèle de gouvernant que Platon repose sur l'idée que la sagesse et la connaissance du Bien peuvent, dans un monde idéal,

mener à une société juste. Cette idée platonicienne peut avoir une interprétation plus moderne, plus adaptée à la politique moderne sans trahir son idéal philosophique. En effet, il conviendrait de remplacer le philosophe-roi platonicien par des institutions collectivement rationnelles. Dans la démocratie, ce ne sont pas les philosophes qui gouvernent, mais les citoyens et leurs représentants, dans un cadre qui favorise la délibération raisonnée. Dès lors, ce n'est plus un seul sage qui connaît le Bien, mais une communauté qui cherche, ensemble, la solution la plus juste.

Toutefois, dans un monde imparfait, ce modèle semble difficilement réalisable sans des compromis et des ajustements. En outre, l'adhésion à un tel modèle suppose une éducation extrêmement rigoureuse et des conditions politiques et sociales exceptionnelles, ce qui rend son application quasi impossible dans des sociétés complexes et divisées. Bien que le modèle de

gouvernant-philosophe puisse sembler utopique dans sa conception la plus pure, il offre néanmoins une direction vers un idéal politique où les dirigeants, instruits par la sagesse et la recherche de la justice, peuvent œuvrer à une société plus juste, même dans un monde imparfait.

2. 2. Vers un modèle viable : le gouvernant-philosophe, gardien de la cité juste

Malgré le fait que la mise en œuvre de l'idéal politique platonicien semble irréaliste, son principe directeur pourrait cependant inspirer des réformes pour renforcer la compétence des dirigeants, leur capacité à prendre des décisions éclairées et leur volonté de promouvoir le bien-être collectif plutôt que les intérêts individuels. Cela permettrait de jeter les bases d'une gouvernance plus juste, fondée sur des principes éthiques solides, tout en cherchant à limiter l'influence des passions et des intérêts personnels qui, selon Platon, dégradent la politique.

En incitant les dirigeants à rechercher la sagesse et la vérité, il devient possible de concevoir un cadre où l'intérêt général prime sur les ambitions personnelles, transformant la philosophie en un guide pragmatique pour la gouvernance. C. Achebe (1977, p. 63) estime que « le pays doit être gouverné par des hommes qui savent ce qu'ils font, qui ont l'éducation et la sagesse nécessaires pour faire progresser la nation ». Cette affirmation reflète l'idée que des dirigeants instruits et sages sont cruciaux pour orienter le pays vers un avenir prospère.

Dans de nombreux pays africains, l'idée d'une éducation politique plus approfondie et éthique pour les leaders pourrait être une réforme inspirée par Platon. Par exemple, il y a en Côte d'Ivoire l'Institut de Formation Politique Amadou Gon Coulibaly (IFPAGC). Cet Institut a des programmes de formation qui intègrent des cours sur la philosophie, l'éthique politique et la justice, destinés à former des dirigeants. De tels programmes pourraient favoriser une classe politique plus complète et moralement guidée. En accord avec cette idée, « les dirigeants africains doivent adopter une vision qui dépasse les intérêts égoïstes et s'inspirer d'une

philosophie de gouvernance éclairée et centrée sur le bien commun. » (M. K. Asante, 1980, p. 65). Cette approche est essentielle pour promouvoir une gouvernance responsable et durable, en mettant l'accent sur le bien-être collectif plutôt que sur des gains individuels.

L'idéal platonicien pourrait inspirer des réformes politiques en Afrique. En effet, Platon considère que les gouvernants doivent être des modèles d'intégrité, désintéressés par le pouvoir personnel, mais uniquement guidés par le désir de réaliser le bien commun. Cela est possible par l'instauration de mécanismes de transparence et de responsabilité. Par exemple, les leaders politiques pourraient être tenus à des standards éthiques plus élevés et soumis à un contrôle rigoureux, dans l'idée que la politique doit être exercée pour le bien commun et non pour l'intérêt personnel. Les Commissions Nationales Anti-Corruption dans les institutions étatiques au Ghana, en Côte d'Ivoire et d'autres institutions similaires à travers le continent africain sont des inspirations de l'idéal platonicien. Elles visent à promouvoir une politique fondée sur l'intégrité et la lutte contre la corruption. C. A. Diop (1981, p. 42) plaide pour une Afrique consciente de son histoire. Il affirme ceci : « Il est impératif pour l'Afrique de se réinventer sous la conduite de leaders sages, formés à une gouvernance éclairée et juste. »

En somme, l'idéal platonicien, quoique paraissant théorique et utopique, peut inspirer des réformes politiques en Afrique. Celles-ci auraient pour vocation de renforcer la formation des dirigeants, promouvoir l'intégrité et la justice sociale, et créer des mécanismes pour garantir l'intérêt du bien commun par les gouvernants. La question du gouvernant-philosophique nous amène à réfléchir sur la nature des sociétés dans lesquelles ce modèle de dirigeants pourrait émerger. Or, si l'on considère les structures sociales et politiques de l'époque de Platon, il devient clair que la question des inégalités sociales et des dérives démocratiques est au cœur de sa critique. Platon observe une société profondément marquée par des inégalités, où la démocratie, selon lui, mène souvent à l'anarchie et à la tyrannie. Ainsi, la critique platonicienne de la démocratie s'inscrit dans une réflexion plus large sur les inégalités sociales et les dangers qu'elles engendrent dans un système politique censé être fondé sur la participation et l'égalité des citoyens.

3. Inégalité sociale et critique platonicienne de la démocratie pour une gouvernance idéale

Platon, dans ses dialogues, se fait un observateur critique de la société athénienne, particulièrement en ce qui concerne la démocratie et les inégalités sociales qui la caractérisent. Alors que l'idée d'égalité semble constituer l'élément central de la démocratie, Platon la perçoit

comme une illusion dangereuse, susceptible de mener à l'anarchie et à l'injustice. Pour lui, les inégalités sociales sont à la fois naturelles et nécessaires pour que la cité fonctionne de manière harmonieuse. Cependant, dans le cadre démocratique, cette hiérarchisation des rôles et des fonctions est menacée par une quête excessive de liberté individuelle, ce qui débouche sur un affaiblissement des principes de justice. La critique platonicienne des inégalités sociales et de la démocratie nous invite à une réflexion profonde sur la fragilité des régimes politiques fondés sur des idéaux d'égalité et de liberté.

3. 1. Les inégalités sociales : un obstacle à la justice dans la cité

L'auteur de *La République* décrit une société stratifiée, divisée en classes distinctes : les gouvernants (les philosophes-rois), les guerriers (les auxiliaires), et les producteurs (ouvriers, paysans, commerçants). Chaque classe a une fonction spécifique dans le bon fonctionnement de la cité idéale. Autrement dit, les gouvernants doivent gouverner avec sagesse et raison, guidés par la connaissance du Bien. Les guerriers sont chargés de défendre la cité et maintenir l'ordre, guidés par la volonté de protéger la cité. Quant aux producteurs, ceux-ci doivent produire les biens nécessaires à la vie de la cité, en restant concentrés sur leur tâche sans chercher à interférer dans la politique. Lors que Platon décrit la division de la cité en trois classes, il le fait dans l'intention de définir une société juste. Cette forme de justice ne repose pas sur une égalité sociale au sens moderne, au contraire, elle entérine une forme d'inégalité fonctionnelle, présentée comme naturelle et nécessaire.

Lorsque les différentes classes de la cité, au lieu de s'en tenir à leur fonction propre, viennent à se confondre sont mélangées ou que l'une d'elles prétend s'arroger un rôle qui ne lui revient pas, l'harmonie politique s'en trouve altérée. Ce désordre marque un éloignement de la justice telle que la concevait Platon. À supposer que les producteurs cherchent à accéder à la fonction de gouvernant ou de guerrier, cela va occasionner un déséquilibre, car ils ne possèdent pas la sagesse nécessaire pour gouverner ou la vertu pour défendre la cité. La stratification sociale peut donc devenir un obstacle à la justice dans la cité si elle n'est pas respectée. Ce respect strict des rôles de chaque classe permet d'éviter la corruption et le chaos, garantissant, dès lors, la justice dans la cité. Platon (2023, 433a) expose la nature de la justice et la manière dont elle est liée à la structure de la société :

La justice, à proprement parler, consiste à faire que chacun fasse ce qui lui est propre, à savoir que le gouvernant gouverne, le soldat défende et le producteur produise. Car ce n'est pas en cherchant à assumer des fonctions qui ne nous sont pas propres que nous serons juste, mais en remplissant fidèlement notre rôle.

L'inégalité, ici, est justifiée par le fait que chaque classe possède des qualités distinctes qui la prédisposent à des fonctions spécifiques. Cette distinction de classe et de leurs qualités n'est pas socialement, biologiquement et intellectuellement reconnue aujourd'hui. Elle est largement rejetée dans les sociétés modernes, parce qu'elle repose sur une hiérarchisation des qualités innées, contrairement à l'égalité des droits et de la justice sociale. Cependant, certaines formes de distinctions subsistent sous des formes modernes comme la technocratie, la méritocratie et l'élitisme. La justice, dans la vision de Platon, dépend donc de l'adhésion à une structure sociale rigide où chacun trouve sa place et remplit sa tâche qui lui revient. Les inégalités sociales, selon Platon, ne sont pas seulement naturelles mais nécessaires à la bonne marche de la cité.

Toutefois, dans une société démocratique, tout le monde est censé être égal devant la loi et avoir la possibilité de participer à la gouvernance. Une telle égalité, à en croire Platon, lorsqu'elle est appliquée à la politique, est injuste. Il estime que les individus ne sont pas naturellement égaux en terme de compétence, de sagesse ou de qualification. Par conséquent, il est dangereux de permettre à des personnes non qualifiées, motivées par leurs désirs personnels plutôt que par la raison et la compétence, de gouverner la cité. Cela crée une forme d'inégalité, puisque les décisions prises par ces dirigeants peuvent nuire à la justice et à l'équilibre de la société.

Cette forme d'inégalité est exacerbée par l'égalitarisme et la quête des intérêts individuel, qui sapent les fondements de la justice collective. Platon craint que la démocratisation de l'accès au pouvoir mène à l'inefficacité et à l'injustice, car ceux qui sont naturellement moins aptes à gouverner finissent par prendre les rênes de l'État, entraînant la corruption et le déclin des valeurs. Il relie les inégalités sociales à la dégradation de la démocratie, où la quête excessive de liberté finit par troubler l'ordre social. Il voit la démocratie comme un terrain fertile aux excès qui alimentent les inégalités et minent la justice.

3. 2. La critique platonicienne de la démocratie : entre liberté et démesure

Dans la vision de Platon, la démocratie naît de l'idée d'une liberté totale pour les citoyens, où chacun est libre de vivre comme il l'entend. Cette liberté semble, à première vue, une valeur positive, essentielle pour l'épanouissement humain et la réalisation de soi. Cependant, Platon considère cette liberté comme une source potentielle de démesure, un excessif qui nuit à l'équilibre de la cité. Il montre que la démocratie découle de la tyrannie de la liberté, où chaque individu cherche à satisfaire ses désirs et ses intérêts personnels. Il y a alors une subversion des valeurs : la recherche du bien commun, nécessaire dans toute société juste,

cède la place à la recherche du plaisir et de la satisfaction immédiate. Cette quête débridée de liberté devient une forme d'irresponsabilité qui fragmente la cohésion sociale. Un passage textuel indique ceci :

Le régime démocratique commence par l'instabilité qui caractérise le caractère des citoyens. À force d'être un régime qui célèbre la liberté, la démocratie devient un système où chaque individu se laisse guider par ses désirs personnels, sans respect des lois ni des principes de justice. Chaque citoyen devient égal à tous les autres, et la société se transforme en une sorte de confusion, où l'on ne sait plus qui doit faire quoi, ni qui doit gouverner. (Platon, 2023, 562b-563a).

Dans ce passage, Platon critique l'idée que la démocratie donne à chaque citoyen la liberté de participer à la gouvernance, ce qui entraîne une confusion des rôles et une absence de hiérarchie. La critique centrale de Platon réside dans le fait que la démocratie permet aux individus, souvent dénués de la sagesse nécessaire pour gouverner, d'accéder aux fonctions dirigeantes. Selon lui, la liberté sans limite mène à une dégradation morale, car chacun, sans règle ni sagesse, agit selon ses désirs et ses passions.

La liberté dans la démocratie, si elle n'est pas accompagnée d'une gouvernance sage, mène inexorablement à ce que Platon appelle la *demeure* ou excès, un état de démesure où la recherche égoïste du tout pour soi et du plaisir personnel devient dominante. Cette demeure, en poussant trop loin le principe de liberté, engendre une instabilité et une perte de l'ordre dans la cité. En tout, la dérive de la démocratie est particulièrement visible dans la manière dont les dirigeants sont choisis. Dans une démocratie, les dirigeants sont élus par le peuple, souvent sur la base de leur popularité et de leur capacité à flatter les désirs des citoyens. Mais Platon soutient que ces dirigeants ne possèdent pas la sagesse nécessaire pour gouverner. Ils n'ont ni connaissance du bien, ni véritable formation philosophique. Ce manque de discernement des dirigeants entraîne, selon lui, une gouvernance incohérente, où les lois et les décisions sont constamment influencées par les caprices et les désirs fluctuants de la population.

La démocratie, en l'absence de sagesse, conduit ainsi à un manque d'ordre et de direction. Les passions populaires, sans régulation, provoquent une instabilité où chaque groupe de citoyens cherche à imposer ses intérêts au détriment du bien-être collectif. À terme, cette situation génère un climat d'anarchie, où les citoyens perdent leur capacité à vivre ensemble harmonieusement. Ainsi, bien que la démocratie offre une forme de liberté, elle apparaît, selon Platon, comme un système politique fragile, susceptible de se dégrader en raison de la démesure et des faiblesses humaines.

Un autre aspect important de la critique platonicienne réside dans son analyse de l'égalité démocratique. Dans une démocratie, tous les citoyens sont censés être égaux devant la loi, ce qui implique une égalité politique. Platon, cependant, n'est pas dupe de cette égalité

formelle. Il fait remarquer que, en réalité, les individus ne sont pas égaux dans leurs capacités, leurs vertus ou leurs connaissances. Dans une démocratie, l'illusion d'égalité permet à des individus sans compétences spécifiques ou sans sagesse de prendre des décisions politiques importantes.

Platon rejette l'idée que tout citoyen puisse gouverner de manière éclairée, ce qui lui semble absurde. Il préconise au contraire une société où les rôles sont répartis selon les compétences et les talents de chacun, plutôt que selon un principe égalitaire abstrait. Pour lui, la véritable justice repose sur une hiérarchie où les gouvernants sont des philosophes, capables de connaître la vérité et d'agir dans l'intérêt de la cité.

Si sa critique de la démocratie soulève des points pertinents, notamment en ce qui concerne l'influence de masse non éclairée¹, elle reste difficile à appliquer de manière réaliste. Quelle est la réception africaine de la critique platonicienne de la démocratie ?

3. 3. Réception de la démocratie platonicienne en Afrique

L'Afrique, avec sa diversité de cultures, de systèmes politiques et d'histoires coloniales, a réagi de manière complexe à la pensée politique platonicienne. De nombreux pays africains ont adopté des formes de démocratie, souvent après des périodes coloniales ou autoritaires. Au nombre de ces pays, il y a l'Afrique du Sud, qui après la fin de l'apartheid en 1994, est devenue une démocratie multiraciale avec des élections libres et un système politique pluraliste. L'on peut citer, par ailleurs, le Ghana. En effet, après des décennies de régimes militaires, ce pays est devenu une démocratie stable en 1992, avec la mise en place d'un régime civil constitutionnel. Enfin, la Tunisie, qui a mis fin à un régime autoritaire, après la révolution de 2011. Ce pays a amorcé une transition vers la démocratie, avec la mise en place d'un nouveau système politique fondé sur une constitution démocratique.

Ces pays montrent l'évolution des systèmes politiques africains, mais ils ont dû faire face à des défis spécifiques : une instabilité politique chronique, des régimes démocratiques fragiles, la corruption, et l'influence des puissances extérieures. Dans ce contexte, la critique de Platon sur la démocratie peut résonner dans certaines situations, où les élites politiques, parfois peu formées ou peu sincères, exploitent la majorité non éclairée.

Certains penseurs africains pourraient voir dans cette critique une analyse pertinente de la démocratie, en particulier dans des sociétés où la participation populaire peut parfois être

¹ L'influence de la masse non éclairée peut symboliser l'ignorance collective qui empêche les individus de s'élever vers la connaissance et la sagesse, et donc de percevoir la réalité sous son vrai jour. L'expression masse non éclairée peut très bien faire référence à la doxa dans la pensée platonicienne, qui désigne l'opinion, la croyance ou l'opinion commune.

marquée par des manipulations populistes et des influences étrangères. Le philosophe et psychiatre martiniquais, F. Fanon (2002, p. 27) critique les formes de gouvernance qui, après l'indépendance, ont souvent pris la forme de régimes autoritaires, manipulant la population et exploitant les divisions sociales au lieu de favoriser une véritable démocratie. Il souligne également que « les anciennes puissances coloniales continuent à exercer une influence néocoloniale qui entrave l'établissement de la démocratie ».

A. Cabral (1973, p. 56) a également critiqué l'usage de la démocratie comme une façon pour maintenir des régimes autoritaires. Dans ses écrits, il a critiqué l'impact du colonialisme et des influences étrangères sur la politique africaine post-indépendance. Pour lui, « la véritable démocratie en Afrique nécessite l'émancipation totale de l'influence extérieure et la construction d'un projet politique authentiquement africaine, enraciné dans les réalités sociales et culturelles locales ».

Bref, la démocratie fragile dans de nombreux pays africains pourrait être perçue comme une illustration des problèmes que Platon attribuait à la démocratie, à savoir : instabilité et gouvernance par la passion plutôt que par la raison. Toutefois, la démocratie contemporaine, avec ses imperfections et ses inégalités, demeure un système politique plus inclusif, qui, malgré ses défauts, offre une plus grande égalité des chances et une participation active des citoyens dans le processus politique.

Conclusion

L'analyse ci-dessus a permis de comprendre que, dans sa conception utopique, Platon envisage une société parfaitement ordonnée où chaque individu occupe une place selon ses compétences naturelles et son rôle dans l'ensemble. Le « philosophe-rois » est censé incarner la sagesse et guider la cité avec justice, ce qui représente l'idéal absolu d'une gouvernance éclairée et rationnelle. L'idée de hiérarchiser les rôles en fonction des aptitudes et des savoirs est une manière de garantir une harmonie sociale, loin des conflits d'intérêts et des passions personnelles. À ce titre, la vision de Platon, bien que radicale, cherche à transcender les imperfections humaines en établissant une gouvernance fondée sur le savoir et la vertu.

Cependant, cet idéal se confronte rapidement à des défis concrets. Premièrement, la sélection de philosophes-rois pose un problème majeur. Platon imagine une société où les dirigeants sont formés dès leur plus jeune âge pour incarner la sagesse, mais dans la réalité, il est difficile d'imaginer un tel système d'éducation et de formation qui garantirait la montée au pouvoir de personnes véritablement sages et non corrompues. De plus, cette gouvernance idéale

nécessite un contrôle strict des citoyens, ce qui pourrait entrer en conflit avec la liberté individuelle et la diversité des aspirations humaines.

Enfin, le principe de la justice dans la cité platonicienne repose sur une parfaite hiérarchie sociale et une division du travail. Toutefois, la nature humaine, à l'épreuve des faits est si imparfaite, marquée par l'ambition, les désirs personnels et les conflits d'intérêts, rend difficile la réalisation d'une société aussi harmonieuse comme celle envisagée par Platon où « les dirigeants doivent être des visionnaires, détachés des intérêts personnels et des passions. » (K. Nkrumah, 1973, p. 58). La question de l'acceptation de ce modèle par les citoyens devient aporétique. Dans un monde réel, où les individus aspirent souvent à la liberté personnelle et à l'égalité, un tel système autoritaire et stratifié pourrait rencontrer une résistance importante.

Ainsi, bien que l'utopie politique de Platon propose un modèle de gouvernance fondé sur la sagesse et l'ordre, sa mise en pratique semble difficile, tant sur le plan de la formation des dirigeants que sur celui de l'adhésion des citoyens. Dans tous les cas, depuis l'Antiquité grecque, pour se rendre compte de l'inopérationnalité du modèle platonicien, il apparaît clairement que l'histoire jusqu'à nos jours n'a pas encore recensé aux quatre coins du monde un seul exemple d'application de cette offre politique de Platon qui, dès lors, semble finalement relever de l'utopie. En tout état de cause, les défis humains et sociaux qu'il soulève restent d'actualité, car ils interrogent sur la faisabilité d'une société juste gouvernée par les plus sages dans un monde marqué par la complexité des désirs et des luttes sociales.

Références bibliographiques

- ACHEBE Chinua, 1977, *Le Démagogue*, trad. A. Diop, Paris, NEA, 219 p.
- ASANTE Molefi Kete, 1980, *Afrocentricité : La théorie du changement social*, Paris, Menaibuc, 172 p.
- CABRAL Amilcar, 1973, *La lutte de libération nationale*, Paris, Éditions Sociales, 96 p.
- DIOP Cheikh Anta 1981, *Civilisation ou barbarie*, Paris, Présence Africaine, 526 p.
- DURKHEIM Émile, 2021, *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, Édition Payot, 288 p.
- FANON Frantz, 2002, *Les Damnés de la Terre*, Paris, Éditions La Découverte, 311 p.
- MARX Karl, 2012, *L'Idéologie allemande*, trad. René Wintzen, Paris, Éditions sociales, 640 p.
- NKRUMAH Kwame, 1963, *L'Afrique doit s'unir*, trad. Laurent Jospin, Londres, Panaf Books, 256 p.
- NKRUMAH Kwame, 1973, *Néocolonialisme : La dernière étape de l'impérialisme*, trad. Jean Suret-Canale, Éditions Présence Africaine, 269 p.
- PLATON, 2023, « La République », *Oeuvres complètes*, trad. Luc Brisson, Paris, Garnier-Flammarion, (p. 1481-1792), 2 234 p.